

Image not found or type unknown



Définition et obligation d'un domicile

Par **jacques22**, le **27/10/2015** à **10:19**

Bonjour,

Étant professionnellement nomade depuis 60 ans, je loue parfois des meublés ou je suis hébergé gratuitement pour une semaine à quelques mois. Bien entendu, je ne déclare officiellement qu'un domicile où je reste au moins un an.

Dernièrement, à Montpellier, plusieurs services publics ont exigé que j'ai un domicile permanent.

Je vous remercie de me préciser ce qu'est légalement un domicile.